



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU JEUDI 11 JUIN 2020

Date d'affichage :

18 JUIN 2020

Date de la convocation : 5 juin 2020

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt, le onze juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération, Place de la Libération, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT et de Monsieur Michel CHAPUIS des questions n° 45 à 54.

Étaient présents :

Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent MIRMAND, Monsieur Gerard GROS, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Franck PAILLON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Thierry MOURGUES, Madame Brigitte BENAT, Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur André CORNU, Monsieur Pierre COUPELON, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB présent jusqu'à la question n° 30, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Michel FORESTIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Fanny SABATIER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean-Pierre TOURETTE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jacques VOLLE

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Marie BADIOU à Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Alain THEVENET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Yves MATHIEU, Monsieur Eric DUNIS à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Jean-Claude EYRAUD à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gérard FOUILLIT à Madame Roselyne BRIVES, Madame Nadine HERITIER-BRANCO à Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Paul MAURY à Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude MOREL à Pierre COUPELON, Monsieur André ROCHE à Monsieur Laurent MIRMAND, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Michel CHAPUIS

Absents :

Monsieur René BERTHON, Monsieur Jean-Pierre MORGAT

Secrétaire de séance : Franck PAILLON

La séance a été levée à : 22 H 15

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Michel JOUBERT déclare la séance ouverte.

Monsieur Michel JOUBERT, Président en exercice, se retire au moment du vote des Comptes Administratifs conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur Michel CHAPUIS, Vice-Président, est élu à l'unanimité Président de Séance.

N° 1 DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à cette nomination comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,
- NOMME Monsieur Franck PAILLON pour remplir les fonctions.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 2 ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 12 FÉVRIER 2020

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil communautaire du :
 - 12 février 2020

Ce compte-rendu est à consulter sur le site internet/rubrique « espace habitants ».

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 3 COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY AU TITRE DE L'ARTICLE L5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- PREND ACTE du compte rendu des décisions prises par le Président de la Communauté d'agglomération au titre de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

N° 4 SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU VELAY RURAL (SEAVR) : RETRAIT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- APPROUVE la demande de retrait selon la procédure de droit commun conformément à l'article L 5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, de la Communauté d'agglomération du SEAVR au 1^{er} janvier 2021 pour les communes : Arsac-en-Velay, Beaulieu, Beaune-sur- Arzon, Bellevue-la-Montagne, Blavozy, Ceaux d'Allègre, Chamalières-sur-Loire, Chaspinhac, Chomelix, Coubon, Craponne-sur-Arzon, Cussac-sur Loire, Félines, Jullianges, Le Brignon, La Chapelle-Bertin, La Chapelle-Geneste, Lavoûte-sur-loire, Le Monteil, Le Pertuis, Malrevers, Mézères, Monlet, Roche-en-Régnier, Rosières, Saint-Christophe-sur-

Dolaizon, Saint-Étienne-Lardeyrol, Saint-Georges Lagricol, Saint-Germain-Laprade, Saint-Hostien, Saint- Jean d'Aubrigoux, Saint-Julien-d'Ance, Saint-Pierre-du-Champ, Saint-Victor-sur-Arlanc, Saint-Vincent, Sembadel, Solignac-sur-Loire et Vorey-sur-Arzon,

- APPROUVE le retrait de la Communauté d'agglomération du SEAVR pour les communes : Arsac-en-Velay, Beaulieu, Beaune-sur- Arzon, Bellevue-la-Montagne, Blavozy, Ceaux d'Allègre, Chamalières-sur-Loire, Chaspinhac, Chomelix, Coubon, Craponne-sur-Arzon, Cussac-sur-Loire, Félines, Jullianges, Le Brignon, La Chapelle- Bertin, La Chapelle-Geneste, Lavoûte-sur-loire, Le Monteil, Le Pertuis, Malrevers, Mézères, Monlet, Roche-en-Régnier, Rosières, Saint-Christophe-sur-Dolaizon, Saint-Étienne-Lardeyrol, Saint-Georges Lagricol, Saint-Germain-Laprade, Saint-Hostien, Saint-Jean d'Aubrigoux, Saint-Julien-d'Ance, Saint-Pierre-du-Champ, Saint-Victor-sur-Arlanc, Saint Vincent, Sembadel, Solignac-sur-Loire et Vorey-sur- Arzon, sous réserve de l'acceptation de ce retrait par le SEAVR,
- AUTORISE Monsieur le Président à transmettre la présente délibération au Président du SEAVR, pour que le Comité Syndical délibère en conséquence, et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à engager toutes les démarches utiles.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Laurent BERNARD, Béatrice DIELEMAN, Eric DUNIS, Cécile GALLIEN, Catherine GRANIER-CHEVASSUS

N° 5 SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU BESSON ROULON : DISSOLUTION

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- DEMANDE la dissolution du Syndicat des Eaux du Besson Roulon. Cette dissolution pourrait intervenir au 31 décembre 2020,
- APPROUVE la dissolution du Syndicat des Eaux du Besson Roulon au profit de la Communauté d'Agglomération, et l'intégration de la mission et des équipements du Syndicat au sein de la Communauté d'agglomération,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document utile à la réalisation de ce dossier.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Laurent BERNARD, Béatrice DIELEMAN, Eric DUNIS, Cécile GALLIEN, Catherine GRANIER-CHEVASSUS

N° 6 DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : CONVENTION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- APPROUVE le principe général de déléguer à chacune de ses communes membres la compétence gestion des eaux pluviales urbaines, et les trois cas,

- MANDATE le Président de la Communauté d'agglomération pour engager une réflexion avec les communes membres visant à faciliter l'exercice de cette compétence et à maintenir son caractère opérationnel, actuellement existant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 4

Laurent BERNARD, Roselyne BEYSSAC, Cécile GALLIEN, Gilbert ROUX

N° 7 COMPÉTENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES : DÉLÉGATION PAR CONVENTION (GEPU) À LA COMMUNE DE SEMBADEL

Rapporteur : Monsieur Philippe JOUJON

- APPROUVE la délégation de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, au sens de l'article L. 2226-1 du CGCT à la commune de Sembadel,
- APPROUVE la convention ci-jointe de délégation de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines à la commune de Sembadel,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document utile à la réalisation de ce dossier.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 8 RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES 2020/2021 : ADOPTION

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- ADOPTE le règlement des transports scolaires pour l'année scolaire 2020/2021.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 9 TRANSFERT RELATIF À LA GESTION, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES 12 BORNES « INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VÉHICULES ELECTRIQUES (IRVE) » DE SON TERRITOIRE ET CRÉATION DE TOUTE FUTURE BORNE AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA HAUTE-LOIRE

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- APPROUVE le transfert relatif à la gestion, l'entretien et l'exploitation des 12 bornes « Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) » de son territoire et la création de toute future borne au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire,
- ADOPTE les conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence approuvées par le Comité du SDE 43 du 2 mars 2020 telles que jointes à la présente délibération et s'engage à verser au SDE 43 les participations financières au fonctionnement et, le cas échéant, à l'investissement dues en application desdites conditions,
- S'ENGAGE à inscrire les dépenses correspondantes au budget communautaire et donne mandat au Président pour régler les sommes dues au SDE 43,

- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires afférents à ce dossier.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 10 TRANSPORTS URBAINS ET SCOLAIRES : TARIFICATION 2020/2021

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- VALIDE la grille tarifaire pour la rentrée de septembre 2020 ci-annexée,
- AUTORISE la création des abonnements mensuels, trimestriels et annuels glissants,
- ADOPTE le principe de ne pas faire subir d'augmentation aux abonnés annuels primaires, accès et jeunes 2019/2020 sur l'année scolaire 2020/2021 suite aux mesures de confinement de la pandémie du Coronavirus.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 11 ZAE DE TAULHAC : ACQUISITION DE LA PARCELLE BM 149, RUE JEAN BRENAS

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- APPROUVE l'acquisition de la parcelle BM 149 auprès de la SCI La Clef de Voûte, d'une contenance de 13 755 m², pour un prix HT de 940 000 €, soit un montant inférieur à l'estimation de France Domaine en date du 6 février 2020,
- APPROUVE la reprise des 2 contrats photovoltaïques auprès de la SCI La Clef de Voûte et installés sur le bâtiment de bureaux et le bâtiment atelier sur la parcelle BM149, au prix total de 160 000 €,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document et à entreprendre toute démarche permettant la réalisation de cette opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 2

Celline GACON, Laurent JOHANNY

N° 12 ZAE DE BLEU - COMMUNE DE POLIGNAC : COMPENSATION FONCIÈRE AU PROFIT DU GAEC DE MARMINHAC

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- ACCEPTE le principe d'une compensation au profit des exploitants du GAEC de Marminhac, dans le cadre de l'acquisition par la SPL du Velay des parcelles AH 44, AH 52 et AH 331 situées sur la commune de Polignac, prenant la forme d'une rétrocession à leur profit ou à leurs représentants des parcelles AE 195 et AE 208, sur la commune de Polignac, au prix de 11 726,98 € TTC,
- APPROUVE la promesse unilatérale d'achat ci-jointe correspondante,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document permettant la réalisation de cette opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 13 TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE EN LIEN AVEC L'INSTALLATION DE L'ENTREPRISE SOFATEC AU PERTUIS : AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC LA COMMUNE DU PERTUIS

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- APPROUVE le montage financier lié aux travaux de déplacement de la route communale et les réseaux associés qui passent au milieu des parcelles D 99-100-1154 et 1463 sur la commune du Pertuis,
- APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée correspondante,
- APPROUVE la convention de fonds de concours ci-annexé,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à la réalisation de cette opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 14 CONVENTION PUBLIQUE D'AMÉNAGEMENT ZAC DES PORTES OCCITANES : APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL DES COMPTES (CRAC) POUR L'EXERCICE 2019

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- APPROUVE le compte-rendu de la CPA de la ZAC des Portes Occitanes 2019 et le prévisionnel 2020 ci-annexé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 15 CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE BLEU À POLIGNAC : APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL DES COMPTES 2019

Rapporteur : Monsieur Michel DECOLIN

- APPROUVE le Compte Rendu Annuel des Comptes 2019 de la concession d'aménagement concerté de la zone d'activités de Bleu,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 16 CONVENTION D'AUTORISATION ET DE DÉLÉGATION D'AIDES AUX ENTREPRISES PAR LES COMMUNES, LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) ET LA MÉTROPOLE DE LYON

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- APPROUVE la « Convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises par les communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et la Métropole de Lyon » avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en œuvre des aides économiques dans le cadre de la loi NOTRe, de façon à répondre aux besoins des entreprises en particulier dans ce contexte de crise économique liée à l'épidémie du coronavirus,
- AUTORISE le Président à signer la convention susvisée.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 17 CONVENTION ENTRE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY POUR LA PARTICIPATION AU FONDS "RÉGION UNIE"

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- DÉCIDE d'abonder le Fonds « Région unie », spécifiquement pour le territoire intercommunal, à hauteur de :
- 165 314 euros au titre de l'aide 1 « Tourisme/Hôtellerie/Restauration »,
 - 165 314 euros au titre de l'aide 2 « microentreprises et associations »,
- AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes précisant les modalités de mise œuvre de ce fonds.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 18 SOUTIEN AUX ORGANISMES À VOCATION ÉCONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur Laurent MIRMAND

- ACTE les aides aux organismes à vocation économique et le soutien à hauteur de 5 000 € à l'événement Heritech porté par le Département.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Laurent BERNARD

N° 19 SEML DU VELAY : CRAC CPA CENTRE VILLE 2019

Rapporteur : Monsieur Jérôme BAY

- PREND ACTE du Compte-Rendu Annuel des comptes 2019 de la Convention Publique d'Aménagement (CPA) de renouvellement urbain du centre-ville,
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre ou signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 20 SAISON CULTURELLE "SPECTACLES EN VELAY" : TARIFS

Rapporteur : Madame Madeleine RIGAUD

- APPROUVE les tarifs pour la saison « Spectacles en Velay »,
- DECIDE que les recettes seront imputées :
 - Chapitre : 70 – Article : 7062 - Sous fonction : 333 (redevance à caractère culturel).

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 21 CRD - RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021 : ADOPTION DES 2 GRILLES TARIFAIRES POUR LES SITES DU PUY-EN-VELAY ET DE L'EMBLAVEZ

Rapporteur : Madame Madeleine RIGAUD

- RECONDUIT les deux grilles tarifaires 2019/2020, pour la rentrée scolaire 2020/2021 des sites du Puy-en-Velay et de l'Emblavez,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'application de ces tarifs.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 22 TAXE DE SÉJOUR : VALIDATION DU RÈGLEMENT ET DES TARIFS

Rapporteur : Madame Corinne GONCALVES

- APPROUVE à compter du 1^{er} janvier 2021, la grille tarifaire telle que proposée,
- APPROUVE les périodes de perception,
- APPROUVE les exonérations exposées,
- VALIDE le règlement joint en annexe.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 23 CENTRE MULTI-ACTIVITÉS DES MARCHES D'Auvergne CHOMELIX : VENTE

Rapporteur : Madame Corinne GONCALVES

Vu l'Avis des Domaines,

- PREND ACTE de la proposition d'achat du centre multi-activités des Marches d'Auvergne à CHOMELIX.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 24 TIR SPORTIF DE BEAULIEU : MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS

Rapporteur : Monsieur Guy CHOUVET

- APPROUVE le lancement des travaux de mise aux normes de la structure du tir sportif de Beaulieu,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les financeurs pouvant intervenir sur ce projet.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 25 ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- PREND ACTE du présent rapport.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 26 TABLEAU DES EMPLOIS : MODIFICATIONS ET AUTORISATION ET RECRUTEMENT D'UN CONTRACTUEL

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- APPROUVE les créations de :
 - 2 postes d'assistant d'enseignement artistique, assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe et assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, à temps non complet 10/20,
 - 1 poste de psychologue de classe normale à temps non complet 11.5/35,
 - 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps non complet de 31.5/35,
 - 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps non complet 31.5/35,
 - 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps non complet 24.5/35.
- VALIDE la proposition de Monsieur le Président concernant le recrutement d'un agent contractuel sur le poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine, si le recrutement d'un fonctionnaire sur cet emploi se révèle être infructueux, ou en l'absence de candidats justifiant de la détention du concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine délivré par le Ministère de la Culture et de la Communication,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 27 VACATAIRES AU THÉÂTRE : EMPLOI ET RÉMUNÉRATION

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- APPROUVE le tarifs des vacances du Théâtre,
- PRECISE que ce tarif suivra la revalorisation brute horaire du SMIC,

- AUTORISE le recrutement de vacataires en tant que besoin,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les actes subséquents.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 28 PERSONNEL : AVANTAGE EN NATURE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- ATTRIBUE l'avantage en nature tel que décrit dans l'exposé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 29 ELECTION DES MEMBRES POUR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, JURY DE CONCOURS, COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE POUR LE JURY DE CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE CHAMPIGNONS

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- PROCÈDE à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres, des membres du jury de concours et de la Commission de Délégation de Service Public conformément à l'article 22 du Code de la Commande Publique :
Suite au vote effectué sont déclarés élus :
en qualité de titulaires :
 - Jean-Paul BRINGER
 - Gérard GROS
 - Franck PAILLON
 - Bernard BRIGNON
 - Michel FORESTIER
en qualité de suppléants :
 - Thierry MOURGUES
 - Philippe MEYZONET
 - Jean-Paul NICOLAS
 - Guy CHOUVET
 - Didier DANTONY
- PROCÈDE au remplacement de Monsieur Michel JOUBERT par Monsieur Patrice CHAMAYOU adjoint au maire de Chaspuzac, en qualité de personne ayant un intérêt particulier pour le jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une usine de production de champignons.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 30 GESTION DES 4 DÉCHETTERIES LOT 2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS CLASSIQUES : AVENANT N°2

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- PREND ACTE de l'avenant n° 2 concernant la gestion des 4 déchetteries lot 2 collecte et traitement des déchets classiques.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 31 MARCHÉ DE RECYCLAGE PAR TRI MÉCANIQUE ET COMPOSTAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS ASSIMILÉS ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES PASSÉ AVEC LA SOCIÉTÉ ALTRIOM : AVENANT N°4

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- PREND ACTE de la conclusion de l'avenant n° 4 relatif au marché de recyclage par tri mécanique et compostage des ordures ménagères et déchets assimilés et élimination des déchets ultimes passé avec la société ALTRIOM.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 4

Celline GACON, Cécile GALLIEN, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Laurent JOHANNY

N° 32 RÉNOVATION DU CENTRE DE SPECTACLES ET DE CONGRÈS À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL : PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Monsieur Franck PAILLON

- ADOPTE le principe de la réalisation du programme de rénovation actualisé du Centre de Spectacles et de Congrès à Rayonnement Départemental, dans les conditions précitées,
- APPROUVE le plan de financement relatif à l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 33 COTISATIONS À DIVERS ORGANISMES POUR 2020 : VALIDATION

Rapporteur : Madame Corinne GONCALVES

- DÉCIDE de verser une cotisation aux organismes figurant dans le tableau ci-dessous :

COTISATIONS A DIVERS ORGANISMES 2020

ORGANISMES	PRÉVISIONNEL 2020
TRANSVERSAUX	
A.D.C.F.	8 982 €
ATMO Auvergne Rhône Alpes	10 000 €
Association des Maires de France	4 141 €
Association des élus pour la défense du Cévenol	150 €
Association Nationale des Élus de la Montagne-ANEM	1 300 €
EPAGE Loire Lignon	104 067 €
Syndicat Mixte d'aménagement de l'Allier	39 670 €
Établissement Public Loire (EPL)	2 800 €
Association des Rivières Rhône Alpes – ARA2	500 €
Centre européen de prévention des risques d'inondation - CEPRI	500 €
Réseau PAPI SLGRI	1 000 €
Syndicat Mixte du Pays du Velay	120 000 €
Pays de Lafayette	2 358 €
Institut des Risques Majeurs (IRMa)	500 €
AMORCE (Association Nationale gestion des déchets, de l'Énergie et des réseaux de chaleur)	1 193 €
SMAT Haut-Allier adhésion pour St Préjet d'Allier et Monistrol d'Allier	1 150 €
SPA	99 719 €
TOTAL TRANSVERSAUX	398 029 €
ECONOMIE	
Auvergne Rhône Alpes entreprises ARAE	500 €
Syndicat Mixte de l'Aérodrome Le Puy Loudes	120 000 €
Office de commerce et de l'Artisanat	220 €
Initiative création	10 €
TOTAL ECONOMIE	120 730 €

TOURISME	
Association Voie Régordane-Chemins de Tolérance	1 000 €
Les plus beaux détours de France	3 700 €
Association autour de Saint-Michel d'Aiguilhe	200 €
Association Forteresse de Polignac	200 €
Le Grand Trail de Saint-Jacques	50 €
Fédération Européenne de St Jacques de Compostelle	5 000 €
FFC VTT	900 €
Syndicat ferroviaire Livradois Forez	69 000 €
Association des sites Casadéens	200 €
PARC LIVRADOIS FOREZ	6 600 €
SYNDICAT MIXTE DU PROJET DE LA CHAISE DIEU	190 000 €
Association Marque Auvergne	1 500 €
TOTAL TOURISME	278 350 €
CULTURE	
Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire	2 763 €
ICOM – Conseil International des Musées de France (nouvelle adhésion)	620 €
Les Amis d'Émile Reynaud	34 €
Syndicat National des Scènes Publiques	1 600 €
TOTAL CULTURE	5 017 €
TOTAL	802 126 €

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 34 BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2019, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans la délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 35 BUDGET DE LA RÉGIE DES TRANSPORTS - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget de la régie des transports pour l'exercice 2019 établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans la délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 36 BUDGET « GOLF » - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget « Golf » de l'exercice 2019, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans la délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 37 BUDGET « USINES RELAIS » - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget « Usines relais » de l'exercice 2019, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans la délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 38 BUDGET « ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES » - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget « zones d'activités économiques », de l'exercice 2019, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans la délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 39 BUDGET « ABATTOIR COMMUNAUTAIRE » - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget « Abattoir communautaire » de l'exercice 2019, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans la délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 40 BUDGET « MAISONS DE SANTÉ » - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion du budget « Maisons de santé » de l'exercice 2019, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans la délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 41 BUDGET ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion, établi par le comptable public, au titre du budget Assainissement pour l'exercice 2019.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 42 BUDGET EAU - COMPTE DE GESTION 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion, établi par le comptable public, au titre du budget Eau pour l'exercice 2019.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 43 BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) - COMPTE DE GESTION 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le compte de gestion, établi par le comptable public, au titre du budget SPANC pour l'exercice 2019.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 44 COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE de ne pas procéder au scrutin secret à cette nomination comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,
- NOMME Monsieur Michel CHAPUIS, pour remplir les fonctions de Président de séance du Conseil Communautaire du 11 juin 2020 pour les questions n°45 à 54 relatives aux comptes administratifs 2019.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 45 BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

-ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice 2019 du budget principal.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 102

Contre : 2

Celline GACONLaurent JOHANNY

N° 46 BUDGET DE LA RÉGIE DES TRANSPORTS - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice 2019 du budget « Régie des transports ».

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 47 BUDGET « GOLF » - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice 2019 du budget « Golf ».

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 102

Contre : 2

Celline GACONLaurent JOHANNY

N° 48 BUDGET « USINES RELAIS » - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice 2019 du budget « usines relais ».

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 102

Contre : 2

Celline GACONLaurent JOHANNY

N° 49 BUDGET « ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES » - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice 2019 du budget « zones d'activités économiques » .

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 50 BUDGET « ABATTOIR COMMUNAUTAIRE » - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice 2019 du budget « Abattoir Communautaire » .

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 51 BUDGET "MAISONS DE SANTÉ" - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice 2019 du budget « Maisons de Santé » .

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 52 BUDGET ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- APPROUVE le compte administratif 2019 du budget Assainissement.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 53 BUDGET EAU - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- APPROUVE le compte administratif 2019 du budget Eau.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 54 BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- APPROUVE le compte administratif 2019 du budget SPANC conformément au tableau dans la délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 55 BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2019 tels que résumés et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

- Résultat de clôture (Excédent)	9 171 338,89 €,
- Affectation en réserve au compte 1068 «Excédents de fonctionnement capitalisés	3 959 319,15 €,
- Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002 – Excédents antérieurs reportés »	5 212 019,74 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 56 BUDGET DE LA RÉGIE DES TRANSPORTS - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2019 tels que résumés et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

- Résultat de clôture (Excédent)	425 097,05 €,
- Affectation en réserves au compte 1064 « Réserves réglementée »	75 000,00 €,
- Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002-Excédents antérieurs reportés »	350 097,05 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 57 BUDGET « GOLF » - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2019 tels que résumés et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

- Résultat de clôture (Excédent)	13 220,06 €,
- Affectation « réserves réglementées » correspondant à la plus-value des cessions d'éléments d'actifs	0 €,
- Affectation en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »	0 €,
- Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002 - Excédents antérieurs reportés »	13 220,06 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 58 BUDGET "USINES RELAIS" - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2019 tels que résumés et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

- Résultat de clôture (Excédent)	851 799,64 €,
- Affectation en réserves au compte 1068 « excédents de fonctionnements capitalisés »	0,00 €,
- Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement au compte « 002 - Excédents antérieurs reportés »	851 799,64 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 59 BUDGET " ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES" - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2019 tels que résumés et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :
- | | |
|--|-----------|
| - Résultat de clôture (Excédent) | 957,38 €, |
| - Affectation en réserves au compte
1068 «Excédents de fonctionnement capitalisés» | 957,38 €, |
| - Affectation en report à nouveau de la section de
fonctionnement au compte « 002 – Excédents antérieurs reportés » | 0,00 € |

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

**N° 60 BUDGET "ABATTOIR COMMUNAUTAIRE" - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 :
AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2019 tels que résumés et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :
- | | |
|--|--------------|
| - Résultat de clôture(Excédent) | 29 352,06 €, |
| - Affectation en réserves au compte
1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » | 0,00 €, |
| - Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement
au compte « 002 - Excédents antérieurs reportés » | 29 352,06 €. |

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

**N° 61 BUDGET "MAISONS DE SANTÉ" - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 :
AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2019 tels que résumés et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :
- | | |
|--|--------------|
| - Résultat de clôture (excédent) | 43 144,05 €, |
| - Affectation en réserves au compte
1068 « excédents de fonctionnement capitalisés | 43 144,05 €, |
| - Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement
au compte « 002 - Excédents antérieurs reportés » | 0 €. |

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 62 BUDGET ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice assainissement 2019 tels que résumé et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture 193 526,08 € :

- affectation au compte 1064 "réserves réglementées" pour 0,00 €,
- affectation au compte 002 "excédent antérieur reporté" pour
193 526,08 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 63 BUDGET EAU - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice Eau 2019 tels que résumé et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture 578 100,61 € :

- affectation au compte 1064 "réserves réglementées" pour 0,00 €,
- affectation au compte 1068 "autre réserve" pour 458 100,61 €,
- affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement (002)
pour 120 000,00 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 64 BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice SPANC 2019 tels que résumé et d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture 2 844,58 € :

- affectation au compte 002 "excédent antérieur reporté" pour
2 844,58 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 65 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- PREND ACTE de la tenue du débat sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2020,

- VALIDE l'existence du rapport ayant servi de base au débat.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 66 BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2020 par chapitre, pour les deux sections, avec opérations pour la section d'investissement.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 102

Contre : 2

Celline GACON Laurent JOHANNY

Abstention : 1

Cécile GALLIEN

N° 67 BUDGET RÉGIE DES TRANSPORTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION (RTCA) - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2020 de la RTCA, par chapitre, pour les deux sections.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 1

Cécile GALLIEN

N° 68 BUDGET « GOLF » - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2020 du budget « Golf », par chapitre, pour les deux sections.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 104

Contre : 1

Cécile GALLIEN

N° 69 BUDGET " USINES RELAIS" - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2020 du budget annexe « Usines Relais », par chapitre pour les deux sections.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 2
Celline GACON, Laurent JOHANNY

N° 70 BUDGET « ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES » - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2020 « zones d'activités économiques », par chapitre, pour les deux sections.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 71 BUDGET "ABATTOIR COMMUNAUTAIRE" - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2020 du budget «Abattoir communautaire», par chapitre, pour les deux sections.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 72 BUDGET "MAISONS DE SANTÉ" - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2020 du budget annexe « Maisons de Santé », par chapitre, pour les deux sections.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 73 BUDGET ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le budget primitif Assainissement 2020.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Cécile GALLIEN

N° 74 BUDGET EAU - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le budget primitif Eau 2020.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 1
Cécile GALLIEN

N° 75 BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) - BUDGET PRIMITIF 2020 : EXAMEN ET VOTE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- ADOPTE par chapitre, en fonctionnement, le budget primitif SPANC 2020.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 76 BUDGET ASSAINISSEMENT : CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR L'EXERCICE 2020

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE de constituer sur le budget Assainissement 2020 des provisions à hauteur de 65 000,00 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 77 BUDGET EAU : CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR L'EXERCICE 2020

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE de constituer sur le budget Eau 2020 des provisions à hauteur de 65 000,00 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 78 BUDGET DE LA RTCA : SUBVENTION D'ÉQUILIBRE 2020

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- DÉCIDE d'attribuer une subvention d'équilibre au budget de la Régie des Transports d'un montant de 2 000 000 € pour l'exercice 2020.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 79 BUDGET GOLF - EXERCICE 2020 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE l'attribution d'une subvention d'équilibre exceptionnelle d'un montant maximum de 204 868 € pour l'exercice 2020 pour les raisons exceptionnelles précédemment évoquées.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 80 FISCALITÉ : DÉTERMINATION DES TAUX POUR L'ANNÉE 2020

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

PROPOSE de fixer pour 2020 les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation : 9,42 %
- Taxe foncière (bâti) : 2,50 %
- Taxe foncière (non bâti) : 11,93 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 27,70 %.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 81 TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : DÉTERMINATION DES TAUX 2020 PAR ZONE

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- FIXE pour l'année 2020, les taux en fonction des zones de perception comme suit :

- Zone 1 : 9,81 %,
- Zone 2 : 8,46 %,
- Zone 3 : 10,22 %,
- Zone 4 : 11,42 %,
- Zone 5 : 12,30 %.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 82 FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) : RÉPARTITION 2020

Rapporteur : Monsieur Adrien DEFIX

- APPROUVE le principe d'une répartition libre du FPIC,
- APPROUVE la reconduction pour chaque commune du montant du FPIC attribué en 2019.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

**N° 83 CONVENTION DE MANDAT/ENCAISSEMENT DES RECETTES PAR L'OFFICE DE TOURISME DE
L'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY**

Rapporteur : Madame Corinne GONCALVES

- APPROUVE la convention de mandat présentée entre la Communauté d'agglomération et l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mandat prévoyant la vente de billets à l'unité pour le Musée par le biais de l'Office de Tourisme au titre de l'année 2020 à compter du 1^{er} juillet 2020 pour une durée de 1 an,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ
Madame Corinne GONCALVES ne prend pas part au vote

L'intégralité des délibérations peut être consultée au Service de l'Administration Générale Mutualisé aux heures d'ouverture.

Vu pour être affiché le _____ conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Puy-en-Velay



Michel JOUBERT